

Société des administrateurs et
fonctionnaires des communes neuchâteloises

Procès-verbal de la 44ème assemblée générale,
du 23 mai 1970 à Travers

Présidence: Monsieur Richard JORNOD, - St Sulpice - Président

ORDRE DU JOUR:

1. a) Appel
b) Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 1969
2. Rapports: a) de gestion
b) des comptes
c) des vérificateurs
d) discussion et adoption des rapports et des comptes
3. Mutations: a) admissions
b) démissions
4. Désignation du lieu de la prochaine assemblée générale
5. Nomination de la Commission de contrôle
6. Fixation de la cotisation: a) membres actifs Frs. 15.-
membres honoraires Frs. 5.-
7. Divers

Introduction: En ouvrant la séance à 9h30, le Président M. Richard JORNOD (St-Sulpice) salue les membres présents et les remercie d'avoir répondu à la convocation en venant nombreux dans notre sympathique Val-de-Travers. Il salue tout particulièrement les invités qui sont: Monsieur le Conseiller d'Etat Jacques Béguin, MM. Armand Flückiger Président de Commune et Henri Treuthardt son collègue. MM. Walter Christen et Tony Garnier du contrôle des communes qui nous honorent de leur présence. Monsieur J, Ph. Monnier, Chef du Service cantonal de l'assistance, qui en fin de séance, évoquera quelques souvenirs du Cameroun. MM. Les membres honoraires non-actifs, que nous sommes très heureux de revoir en pleine forme, MM. Maurice Luder (Marin) Paul Emery (Môtiers) Eugène Favre (Fleurier) et Philippe Favre (Les Brenets). Les invités suivants se sont excusés, soit MM les membres honoraires Paul Rognon, Camille Brandt retenus pour des raisons médicales et dont l'aimable communication à l'égard de notre société nous fait grand plaisir, Paul Guinchard (Gorgier) Paul Zaugg (Genève) et Monsieur le Chancelier Jean-Pierre Porchat.

1. Appel: L'appel fait constater la présence de 52 membres actifs sur les 66 qui font partie de ^{notre} groupement. 14 membres se sont fait excuser en ajoutant à leur missive quelques encouragements pour la société.

b) Procès-verbal: Le procès-verbal de la séance du 23 mai 1969 à Hauterive et accepté à l'unanimité.

2. Rapports: a) de gestion:

Dans son rapport présidentiel, Monsieur Richard JORNOD dresse le bilan des activités du Comité de la société qui s'est réuni 4 fois durant l'année écoulée. Par un rapport établi le 27 avril 1970, le comité a fait connaître à tous les membres, l'état de situation des diverses propositions de rationalisation contenu dans le rapport du 12 mars 1968. En ce qui concerne la caisse de pension, selon mandat qui nous a été confié, nous avons obtenu pleine satisfaction, quant à la représentation de notre société au sein de la Caisse de pension. En effet, dès le 1er juillet 1969, et avec mandat jusqu'au 30 juin 1972, notre Président M. Richard Jornod et notre collègue Léon Tardin, font partie du Conseil d'administration, tandis que notre caissier, M. J.J. Aeberhardt est vérificateur. Nos représentants ont eu l'occasion de donner leur approbation au projet de règlement ainsi que leur préavis favorable pour une nouvelle organisation de l'examen médical des candidats à la Caisse de pension. Le rapport du Président relève la bonne situation financière de la Caisse et nous pouvons même être surpris, de

constater un pareil excédent de recettes, phénomène qui s'explique par les importants rappels de cotisations. Mais ces recettes sont indispensables à l'institution pour faire face aux charges nouvelles qu'elle devra assumer au cours des prochaines années. Nos représentants ont d'autre part proposé que la situation des membres assurés, et astreints au paiement des cotisations depuis 35 ans, soit revue.

Machine à affranchir: C'est avec plaisir que l'initiative tendant à obtenir une réduction de prix sur l'achat d'une machine à affranchir à été positive, puisque 14 de ces machines ont été acquises par les administrations.

Le 9 septembre 1969, nous apprenions le décès de notre collègue et ami Monsieur Théodore Becker, membre honoraire. Nous garderons de cette personnalité un souvenir reconnaissant. L'assemblée se lève pour honorer sa mémoire.

A la fin de son rapport présidentiel, M. le Président à l'agréable mission de remettre à Monsieur Benoit Colin (Corcelles-Cormondrèche) le cadeau traditionnel pour ses 25 ans de sociétariat. Il le félicite de sa fidélité à la société et lui souhaite bonheur et santé pour l'avenir. Monsieur Colin s'est dévoué à notre groupement que ce soit au Comité ou comme membre.

Le président termine son rapport en formulant des voeux pour chacun d'entre nous et rappelle que le comité est prêt à rendre service dans n'importe quel cas, ceci étant particulièrement valable pour nos jeunes membres, afin qu'ils n'hésitent pas à nous contacter sans aucune gêne.

b) Rapport des comptes: Il appartient à M. J.J. Aeberhardt de Couvet, de présenter les comptes de l'exercice écoulé. Les recettes ont été de Frs. 985.60 alors que les dépenses se montaient à Frs. 707.95, laissant ainsi apparaître un bénéfice de Frs. 277.65. La fortune de la Société est actuellement de Frs. 3.498.35,

c) Rapport des vérificateurs:

Selon rapport du 23 mai 1970, MM Jean-Louis Hadorn (Môtiers) et A. Maeder (Noiraigue) se plaisent à reconnaître l'exactitude de la comptabilité, ainsi que le soin apporté par notre caissier à la bonne gestion financière de notre société. Ils proposent d'en donner décharge à l'auteur avec remerciements.

d) discussions et adoption des rapports et des comptes: Aucune remarque n'étant formulée au sujet de tous ces rapports, ils sont acceptés à l'unanimité.

3. Mutations:

A ce jour l'effectif de notre société est le suivant: 66 membres actifs - 9 membres honoraires non-actifs et 2 membres d'honneur, soit au total 77. Effectif identique à celui de l'an dernier.

a) Admissions: 5 nouvelles admissions sont proposées: Mme Anne-Marie Buchs (La Chaux-du-Milieu) MM. Roger Wenger (Fenin-Vilars-Saules) Jean-Pierre Borel (La Brévine) Henri Perrenoud (Neuchâtel) Jimmy Novacky (Fleurier). Elles sont toutes acceptées sans discussion.

b) 4 démissions sont à déplorer qui sont celles de MM. Robert Udriet (La Chaux-du-Milieu) Marc-Edouard Guye (La Brévine) Claude Gattoliat (Peseux) et Jean-Louis Amez-Droz (Corcelles).

4. Désignation du lieu de la prochaine assemblée: Notre collègue Gendre (La Chaux-de-Fonds) propose sa commune comme lieu de l'assemblée 1971. Il espère vivement que sa proposition pourra être retenue, afin d'avoir le plaisir d'accueillir MM les fonctionnaires dans ses murs. A l'unanimité M. Gendre est remercié de sa proposition qui est acceptée sans discussion.

La prochaine assemblée générale aura donc lieu le 15 mai 1971, et à partir de cette année, il est décidé de maintenir le 3ème samedi de mai comme date des assemblées annuelles de notre société.

5. Nomination de la Commission de contrôle: La prochaine assemblée ayant lieu à La Chaux-de-Fonds, La Sagne et les Ponts-de-Martel sont désignés en qualité de vérificateurs des comptes avec comme suppléant, les Brenets.

6. Fixation de la cotisation:

Sur proposition du Comité, la cotisation des membres actifs reste à Frs. 15.- par an, alors que celle des membres honoraires reste à Frs. 5.-. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

7. Divers:

Monsieur Charles Meynier (Les Hauts-Geneveys) fait remarquer à l'assemblée qu'il est entré à notre Société en 1944. Il y aurait donc lieu de fêter ses 25 ans d'activité comme l'indique les statuts. Après contrôle, il s'avère que notre collègue Meynier est parfaitement en droit d'obtenir la gerle traditionnelle. Par conséquent, le Président le nomme sur le champ, membre honoraire, ce que l'assemblée ratifie par acclamations. Son cadeau lui parviendra prochainement.

Monsieur Jacques Béguin, Conseiller d'Etat remercie notre Société pour son invitation et au nom du Conseil d'Etat salue MM les membres présents, ainsi que M. Armand Flückiger, Président de la Commune de Travers, qu'il est très heureux de retrouver tout en rappelant qu'ils se sont connus sur les bancs du Grand Conseil. Il remercie les administrateurs de leur esprit de collaboration avec l'Etat et espère vivement que cette collaboration ne fera que se renforcer, car les administrateurs servent de lien entre l'Etat et les Conseils communaux. M. le Conseiller d'Etat nous fait savoir que le problème des amortissements des biens communaux sera bientôt soumis au Grand Conseil. Il nous entretient également du problème des impôts et finances de l'Etat, tout en souhaitant que l'initiative POP dont le rejet est souhaité par l'Etat, si elle devait passer occasionnerait une diminution d'env. 10 millions dans les recettes cantonales. Il termine en souhaitant un bel avenir à notre société. Monsieur Armand Flückiger, Président de la Commune de Travers ne veut surtout pas donner des leçons aux administrateurs, qui sont des gens sensés tout savoir dans une commune. Il relève qu'il est difficile de satisfaire tout le monde et que par-là, souvent, ce métier est ingrat, et demande beaucoup de discipline pour la bonne marche d'une commune. Il souligne que le doigté, la volonté et la justice, font de ces employés, des collaborateurs au vrai sens du terme. Il souhaite plein succès et persévérance à la Société.

Personne ne demandant la parole, le Président cède sa place à M. J.Ph. Monnier chef de l'assistance, lequel nous entretient de ses souvenirs du Cameroun. Par sa parfaite connaissance du problème, l'orateur a su captiver l'assemblée toute entière sur la situation actuelle des pays en voie de développement, spécialement les pays africains.

Au nom de tous, nous lui exprimons notre sincère gratitude:

Le Secrétaire-verbaux

R. Uaina

Le Président:

Armand

R. Jornod